

établissements et de grandes sociétés; le secteur des petites entreprises y est à peu près inexistant. Par ailleurs, l'industrie de l'impression et de l'édition, qui possède un secteur important de petites entreprises, se situe vers le bas de l'échelle (15<sup>e</sup> rang) pour ce qui est du taux de disparition, mais vers le haut de l'échelle (5<sup>e</sup> rang) pour ce qui est du taux de création de nouveaux établissements. Là encore, même si l'on peut trouver certaines explications plausibles, il est difficile de généraliser.

**Taille des établissements nouveaux et des établissements disparus.** On ne peut pas vraiment mesurer la taille des établissements de façon satisfaisante à partir des données du recensement des manufactures pour l'année durant laquelle ils entrent en service ou cessent d'exercer leur activité. Un nouvel établissement peut entrer en service à n'importe quel moment durant l'année et ainsi faire une déclaration relativement à une partie seulement de l'activité de l'année lors de la première enquête; la situation est la même dans le cas des établissements qui «meurent», puisqu'ils peuvent cesser leur activité à n'importe quel moment durant la période de déclaration. (Dans le cas des établissements transférés dans le secteur manufacturier ou en dehors du secteur manufacturier par suite d'un changement d'activité, la déclaration porte généralement sur l'année entière.)

Cependant, il est intéressant jusqu'à un certain point de comparer les rangs des groupes d'activité du point de vue du nombre moyen d'expéditions déclarées par établissement nouveau ou par établissement disparu. Il existe un lien notable entre ces ordres de rang et la taille moyenne de tous les établissements existants dans l'industrie. Autrement dit, la tendance qu'on observe est que la taille des nouveaux établissements est plus grande dans les industries où les établissements sont généralement plus grands; de même, plus grande est la taille moyenne des établissements existants, plus élevé est le taux de disparition. (Les expéditions moyennes déclarées par les établissements disparus font voir une corrélation d'ordre de rang Spearman de 0.7 par rapport à la taille moyenne de tous les établissements l'année précédente. Le coefficient atteindrait le maximum possible de 1.0 si le rapport était parfait et positif.)

Naturellement, les statistiques relatives aux différents groupes d'activité économique sont dans certains cas fortement influencées par l'une ou l'autre des branches comprises dans le groupe, alors que d'autres branches peuvent afficher un niveau fort différent de création ou de disparition d'établissements.

**Reclassements.** Il existe non seulement des établissements qui figurent pour la première fois dans le recensement des manufactures ou qui en sont éliminés, mais aussi des établissements qui sont déplacés d'une industrie à une autre dans ce même recensement. Ces déplacements ou reclassements reflètent des modifications dans l'activité des établissements, et dans le cas de certaines industries l'effet de ces données pour une année particulière peut être assez considérable.

Les données relatives à ce genre de reclassement figurent aux tableaux 17.15 et 17.16. Dans le tableau 17.15, les deux colonnes du milieu montrent dans quelle mesure les chiffres pour un groupe d'industries ont été affectés par l'entrée de certains établissements provenant d'autres catégories du secteur manufacturier. Les colonnes correspondantes du tableau 17.16 montrent l'ampleur du mouvement de transfert d'établissements d'un groupe d'industries manufacturières à un autre.

Ces chiffres sont particulièrement utiles dans l'analyse de l'évolution générale des données pour un groupe d'industries entre 1971 et 1972. Par exemple, la variation nette des expéditions dans l'industrie des machines entre les deux années peut être ventilée comme suit: l'effet net du reclassement d'établissements à destination ou en provenance du groupe des fabricants de machines et à destination ou en provenance d'autres groupes d'industries manufacturières; l'effet net de la création de nouveaux établissements ou de la disparition d'anciens établissements, dans le recensement des manufactures; et la variation nette, entre les deux années, des expéditions des établissements qui se trouvaient dans le groupe d'industries les deux années.

Naturellement, bon nombre d'établissements modifient leur activité en vue de produire des biens et des services qui sont caractéristiques de la production d'une industrie connexe dans le même groupe d'industries. C'est ainsi qu'il s'effectue un grand nombre de reclassements d'établissements au sein d'un même groupe d'industries. Ces mouvements